

INSCRIPTIONS ARABES

DE MASCARA.

MOSQUÉE D'AIN BEIDHA.

La mosquée d'Aïn Beidha est un exemple de l'influence que peut avoir la position sur la destinée d'un monument. Au centre de Mascara, on l'eût assurément affectée au culte musulman : les Européens résidents et les touristes l'eussent visitée et admirée. Située à la périphérie de la ville on en a fait un magasin à blé, ignoré de la foule et rarement accessible aux curieux, en raison de son encombrement. Certes, son importance et son état de conservation lui vaudraient un meilleur sort.

Son plan figure un carré au centre duquel est un large dôme hardiment supporté par une colonnade.

La pièce principale est la niche, dont la plume est impuissante à reproduire la riche et délicate ornementation. Bien qu'exécutée en plâtre elle n'en est pas moins un magnifique échantillon de l'art indigène, qu'il faudra conserver, sous peine de sacrilège, quelles que soient les destinées ultérieures de l'édifice. En attendant, il serait à désirer qu'elle fût reproduite par la photographie.

Ces riches arabesques s'étalent au-dessus de l'évidement de la niche proprement dite. Au milieu, se détache, en grands caractères, l'inscription suivante qui reproduit le nom du fondateur :

أَمَّا بَعْدُ أَمْرٌ بِتَشْيِيدِ هَذَا الْجَامِعِ الْمُبَارَكِ خَلِيفَةُ السُّلْطَانِ السَّيِّدِ
مُحَمَّدِ بَايَ بْنِ عُثْمَانَ

« Celui qui a ordonné l'érection de cette mosquée bénie est
» le représentant du sultan, le seigneur Mohammed Bey ben
» Otsman. »

A mi-hauteur de la niche, en dehors, à droite et à gauche, on lit sur deux lignes l'inscription suivante, en petits caractères :

انتهى بحمد الله على يد المعلم أحمد بن محمد بن حج الحسين

بن صارمشق التلمساني رحمه الله في اول يوم ذي القعدة عام
خمسة وسبعين ومائة والـ

« Terminé à la gloire de Dieu par le maître Ahmed ben Moham-
» med ben Hadj Hassen ben Sarmachiq
» De Tlemsen, que Dieu lui soit miséricordieux, le premier jour
» de dhoul qâda, l'an 1175. »

Dans l'intérieur de la niche, se lit une inscription pieuse que nous
n'avons pas cru devoir reproduire.

Nous devons nous arrêter sur le nom de l'architecte, *Ben Sar-
machiq*, attendu que nous le retrouvons sur une autre inscription de
Mascara, dans la cour de la mosquée actuellement en exercice. On
y lit ces mots :

كتب الحروف محمد بن صارمشق

« Celui qui a écrit ces caractères est Mohammed ben Sarma-
» chiq (1). » (A la date de l'an 1164 ou 1750 de J.-Ch.)

D'après nos renseignements il existerait encore à Tlemsen des re-
présentants de cette famille d'artistes, apparemment d'origine
turque.

Entre la niche et l'angle qui lui est attenant du côté du nord, est
encastrée dans le mur une table de marbre sur laquelle on lit, en ca-
ractères petits et serrés, vu l'étendue de l'inscription, mais d'un bon
style, et entremêlés d'ornements, l'acte constitutif des biens affect-
tés à la mosquée. Telle est cette inscription :

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد وآله
هذا بيان المحبسات السلطان ابن السلطان السيد محمد باي ابن

(1) L'expression turque, *Sarmachiq*, est le nom de la *bryone*, plante commune et
qui grimpe dans les haies. Une certaine ressemblance avec la vigne lui a fait donner
le nom de *vigne blanche* dans plusieurs langues. Ainsi, en latin, l'appelle-t-on *vitis*
alba, en arabe *kerma beidha* كرمة بيضا Son nom persan *hezaredj chân*

هَزَرْجَشَان ainsi que son nom turc signifient probablement la même chose. Quant
au synonyme persan, on le trouve dans tous les ouvrages des médecins arabes.
Son nom turc nous a été fourni par un auteur de matière médicale, Algérien,
du siècle dernier, Abderrezzaq, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque
d'Alger. La *bryone* se dit aussi en arabe : *fâchira*, فاشيرة

سيد عثمان باي رحمه الله على الجمع الاعظم الكاين في حومة سيدى
على بن محمد الذى انشاه وشيده مع مدرسة الحايطة ودار الوضو
الغربية منه مع الجبانة المحاذية له ايضا الاول من ذلك
جميع الدار المجاورة للمسجد المذكور الملاصقة بالمطاهرة وباصطبل
حاجي ثم جميع الحمام الكاين بقرب المسجد ايضا المحدود
بالطريق الداخلة الى المدينة وسى على بن محمد ومن الجهة
الغربية بزنتقة سيدى على بن عبد القادر ومن الجهة الشرقية
بالزنتقة الداخلة الى فرن الحمام المذكور ثم بحيرة قريبة من الجامع
ايضا المعروفة بحيرة سيدى محمد الوهرانى المجاورة لبحيرة الحبس
والجبانة المذكورة منتهية الى الطريق الصاعدة من عين البيضا
الداخلية الى المدينة ثم اربعة عشرة حانوتا المكتفية برحبة الزرع
ثم حانوتين من دار يوضربة الشاوش ثم حانوتا مجاورة لدار
مصطفى هروال ملتصقة بها ثم حانوتا داخل درب اليهود مجاورة
لدار اللحم ثم جميع الدار المعروفة بدار ميهون اليهود المجاورة بدار
عيوش ثم رحا الماء التى فى واد يوعبيدا مجاورة لبحيرة اولاد
مولاي على ثم جميع الدار الكاينة فى مدينة الجديدة المجاورة
للكوشة ملتصقة بها الشهيرة بدار الوردان ويعطى من كرايها
اربعة سلطانية للطلبة الذين يحضرون درس البخارى في كل
سنة ثم ثلاثة حوانيت بدار الدباغ متاع سيدى على بن محمد
المحدودين من جهة الغرب بالواد ومن جهة القبلة بالطريق
ثم ماء عين رحمة المشتري على سى عدا بن الحاج احمد بن محمود
ثم الماء المشتري على سى عثمان بن حد وعلى اولاد سيدى محمد بن
على القاضي وورثه اولاد التونسي كما فت ثم الكوشة المجاورة بجامع

البلوط الملتسقة فيه ثم الامام الراتب اربعين ريلا والخطيب اربعين ريلا والماذنين اربعة ثمانين ريلا بينهم ثم اصحاب الحزاب اربعة اربعين ريلا والذي يدرس سيدى البخارى اربعين ريلا والمدرسين ثلاثة على درس الفقه وغيره ستين ريلا والذي يسلك الطلبة اربعين ريلا وكيل الخزانة متاع الكتب خمسة عشرة ريلا والكتب لم تخرج المسجد الراوى عشرة ريلات وللذى يصلح المظاهر خمسة عشرة ريلا ولوكيل الحبوس اربعين ريلا وحق البيوت العامرين نصف ريال لكل واحد في الشهر حق الزيت للطلبة والبيت الخالية لم تخرج

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, et le salut de Dieu
» sur notre seigneur Mohammed et les siens. Exposé des habous
» (affectés) par le sultan, fils de sultan, le seigneur Mohammed Bey,
» fils du seigneur Otsman Bey, Dieu l'aie en grâce, à la grande
» mosquée, située au quartier de Sidi Ali ben Mohammed, laquelle
» il a fondée et édifée. avec une école enceinte et un lieu de puri-
» fication à son couchant, et un cimetière particulier. Le premier
» est la totalité d'une maison voisine de la mosquée susdite, atte-
» nante au lieu de purification et à l'étable El-Hadji ; plus tout l'é-
» tablissement de bains, situé près de la mosquée, limité par le
» chemin qui va à la ville et (la quoubba de) Sidi Ali ben Moham-
» med ; du côté du couchant par la rue de Sidi Ali ben Abdelka-
» der, et du côté du levant, par la rue qui va vers le four de l'éta-
» blissement de bains susdit ; plus, un jardin voisin de la mosquée,
» connu sous le nom de Jardin de Sidi Mohammed l'Oranais, voi-
» sin du jardin habous et du cimetière susdit, aboutissant au che-
» min qui monte d'Aïn Beidha et entre dans la ville ; plus, quatorze
» boutiques fermées au marché aux grains ; plus deux boutiques
» de la maison Boudërba le chaouche ; plus une boutique voisine de
» la maison de Mustapha Haroual, y attenante ; plus, une boutique
» au quartier des juifs, voisine de l'abattoir ; plus, toute la maison
» dite de Mimoun le juif, voisine de la maison d'Aiouche ; plus, un
» moulin à eau sur l'oued Bou Obeida, près du jardin des oulad
» Moulay Ali ; plus, toute une maison, située dans la ville, voisine

» du four à pain et contiguë, dite Dar el-Ourdian, payant un loyer de
» quatre soltanis pour les étudiants qui fréquentent, chaque année, l'é-
» cole de Sidi Boukhari; plus, trois boutiques de la maison du cor-
» royeur de Sidi Ali ben Mohammed, limitées au couchant par le
» ruisseau et au midi par la route; plus, la source dite Aïn Rahma,
» achetée de Sidi Adda ben el-Hadj Ahmed ben Mahmoud; plus une
» eau achetée à Sidi Otsman ben Hadda (1), et aux enfants de Sidi
» Mohammed ben Ali el-Qadhi, et aux héritiers des O. Toansi, en
» totalité; plus, un four voisin de la mosquée aux Chênes, y atte-
» nant. Alors, il y aura pour appointement de l'imam, 40 rials;
» au khatib, 40 rials; aux quatre muezzins, ensemble, 80 rials;
» au professeur de Sidi Boukhari, 40 rials; aux trois professeurs
» qui enseigneront la jurisprudence, 60 rials; au directeur des
» élèves, 40 rials; 15 rials à l'oukil de la bibliothèque, qui ne
» laissera pas les livres sortir de la mosquée; au lecteur, 10 rials;
» au gardien de la chambre de purification, 15 rials; à l'oukil des
» habous, 40 rials; on affectera à chacune des chambres habitées
» 1½ rial par mois pour l'huile dépensée par les étudiants, les
» chambres inhabitées n'y ayant pas droit. »

CH. LECLERC.

Note additionnelle de la rédaction. — A propos du nom propre *Sarmachiq*, commenté précédemment à la page 43, nous citerons l'extrait d'un jugement, publié par l'*Akhbar*, numéro du 18 octobre 1859 et qui concerne

« Le sieur Hamou ben *Sarmachek*, né à *Tlemcen*, demeurant à
« *Alger*, etc. »

(1) On remarquera cette prise d'eau achetée à Sidi Otsman ben Hadda, etc., par un turc. Ce fait et quelques autres de même genre, que la Revue a publiés déjà, jettent un certain jour sur la question de propriété individuelle parmi les musulmans de l'Algérie. — N. de la R.